



FRACTION

Administration communale de Schengen
Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 23 octobre 2025

Transmis par courriel

Objet : **QUESTION ECRITE BZ#09|2025**

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » souhaitent vous soumettre en annexe la

QUESTION ECRITE BZ#09|2025

concernant le projet éolien transfrontalier baptisé « Oekostroum Boermereng »

tout en priant le Collège des Bourgmestre et Échevins d'y répondre et de la porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction « Besser Zesummen »
Lola ARTIGAO
Conseillère communale

QUESTION ECRITE BZ#09|2025

concernant le projet éolien transfrontalier baptisé « Oekostroum Boermereng »

[introduite par la fraction « Besser Zesummen » le 23 octobre 2025]

« Un projet suscite actuellement l'émoi à la frontière entre le Luxembourg et la France. Dans la commune frontalière mosellane de Beyren-lès-Sierck précisément, où l'on s'inquiète de la possible construction de cinq éoliennes à Burmerange » - peut-on lire dans l'article paru le 21/10/25 sur virgule.lu.

D'après M. Frank Muller, dirigeant de la société EMCA, qui porte ce projet, les premières démarches pour Burmerange datent de 2018. Ce nouveau projet de parc éolien, dénommé « Oekostroum Boermereng », comprend 5 éoliennes de 265m au sommet d'une pale à la verticale. 1,2 km serait la distance qui séparerait les éoliennes des premières maisons de Gandren et de Burmerange.

De plus, sur le site web de la société EMCA dédié au projet il est même indiqué que « *le projet du parc éolien de Burmerange devrait voir le jour en 2025* ».

Après un premier avis défavorable émis par le conseil municipal de Beyren-lès-Sierck et une consultation publique en avril 2024, la fraction Besser Zesummen avait adressé plusieurs questions orales au collège échevinal lors du conseil communal du 30 avril 2024 concernant ce futur projet. A ce sujet, le collège de Schengen a affirmé en séance tenante ne pas avoir d'informations détaillées sur le projet ; « quant à la consultation publique il s'agirait d'une démarche trop précipitée de la part du conseil municipal français ».

Étant donné l'enjeu environnemental, paysager et économique de tels projets, l'engagement pour de nombreuses années, ainsi que le potentiel impact sur la qualité de vie des habitants, notre fraction souligne l'importance de la transparence dans la communication et de la participation citoyenne.

Dans ce contexte, nous souhaiterons obtenir des informations précises concernant :

1. L'état d'avancement du projet :

- Le collège a-t-il été officiellement informé de ce projet ? Si oui, à quelle date et par quelle autorité ?
- La procédure se trouve-t-elle à quelle étape ?

2. La communication avec les différentes parties :

- Pourquoi le conseil communal n'a pas été informé dudit projet à ce jour ?
- Le collège peut-il confirmer que les élus de Beyren ont demandé un rendez-vous avec le bourgmestre de Schengen ? Si oui, quand est-ce que cette entrevue aura lieu ?

3. L'implantation prévue :

- Sur quels terrains le projet serait-il implanté ?
- Ces terrains appartiennent-ils à la commune ou à des propriétaires privés ?

4. Les retombées pour la commune :

- Quelles retombées économiques, fiscales ou environnementales sont envisagées pour la commune ?
- Existe-t-il des conventions de partenariat prévues entre la société EMCA et la commune ?

5. La participation citoyenne :

- Si le collège a été officiellement informé, pourquoi les habitants n'ont pas encore été ni informés ni consultés ?
- Quelles mesures sont prévues dans la procédure et/ou par le collège pour informer et associer les habitants (réunion publique, consultation, etc.) ?

6. L'évaluation des impacts :

- Quels effets potentiels ont été identifiés sur le paysage, la faune, la santé ou le cadre de vie des riverains ?

7. Le positionnement politique :

- Quel est l'avis du collège échevinal concernant le projet « Oekostroum Boermereng » ?
